



SNES Wallis-et-Futuna
BP 605 Mata 'Utu
98 600 Wallis
Pacifique Sud

Mél. : <contact@snes-fsu-wf.fr>
Site : <http://www.snes-fsu.wf>



Compte-rendu du CTS N°1 du 15 mars 2018

Sont présents :

Membres du CTS, représentants du vice-rectorat

- M^{me} Annick Baillou, Vice-rectrice
- M^{me} Régine Constant, secrétaire générale
- M. Philippe Savary, directeur du second degré
- M. Thierry Raffin, chef des ressources humaines

Membres du CTS, représentants des personnels

- M. Pascal Schroetter (FSU), titulaire
- M. Marc Soulé (FSU), titulaire
- M. Charles Fakailo (UTFO), titulaire
- M^{me} Hélène Mafileo (UTFO), remplaçante
- M^{me} Visesia Greffet (UTFO), remplaçante

Experts désignés par l'administration

- M^{me} Sylvie Corre, chef du service d'information et d'orientation
- M^{me} Siakuvasa Talaha, chef du service des examens et concours
- M. Jean Claude Bugnet, chef du service de la formation continue
- M. Joël Vidal, principal du collège de Lano

Début de la réunion à 14 heures 05

I) Bilan 2017 et perspectives 2018

Bilan de la rentrée 2018

Malgré quelques affectations tardives (poste EPS à profil au lycée et poste d'espagnol à Te'esi), tous les postes d'enseignants (177 au total) sont pourvus à partir du 1^{er} mars.

Malgré une baisse des effectifs d'élèves qui continue (1686 élèves à la rentrée 2018), les structures au niveau des établissements restent identiques.

Le Snes regrette un manque d'anticipation de l'administration rectorale sur quelques situations : attente de la rentrée scolaire pour créer des classes supplémentaires dans un collège et appel à candidature tardif pour le poste de référent Tice territorial qui ne sera nommé que début mai.

Bilan des examens 2017

Les taux de réussites ont augmenté pour le DNB (83 % en 2017 contre 66% en 2016) et pour les Bacs en général (75 % en 2017 contre 68 % en 2016). Il faut néanmoins noter une modification de la structure de l'épreuve du DNB qui rend les comparaisons difficiles.

A la demande du Snes, Madame La Vice-rectrice indique qu'une note de service sera émise pour cadrer l'organisation des épreuves de fin d'année selon les modalités suivantes : les enseignants peuvent être amenés à faire passer des épreuves jusqu'au 19 décembre inclus et doivent prendre les dispositions en conséquences. Les partants définitifs ne sont pas exonérés de convocations à ces examens. Les enseignants convoqués seront avertis dès début septembre. Le Snes demande aussi une consultation en amont des professeurs pour la nomination des enseignants envoyés à Nouméa pour la correction du bac afin d'éviter les situations compliquées de l'année dernière.

Bilan de l'orientation

Sur 230 élèves de 3^{ème}, 133 (avec une forte majorité de garçons) ont été affectés en voie professionnelle dont 87% sur le vœu n°1. Les capacités d'accueil de certaines filières professionnelles ont du être augmentées pour pouvoir affecter tous les élèves. 97 élèves ont été affectés en seconde générale et technologique.

L'affectation post bac semble problématique car près de 1/3 des élèves ayant réussi au bac ne se sont pas encore inscrits sur Parcours Sup alors que la procédure sera close fin mars.

Madame La Vice-rectrice estime qu'un travail plus efficient des professeurs principaux et du SIO en matière de communication doit être mené à l'avenir.

Comme chaque année, le Snes regrette le manque de données sur le parcours et la réussite des élèves wallisiens et futuniens dans les études supérieures.

II) Organisation pédagogique

Point sur la réforme du collège

Monsieur le directeur du second degré indique que l'épreuve du DNB évolue encore cette année, les élèves étant dorénavant évalués sur 800 points. Une mention « langue régionale » sera aussi proposée cette année.

Le Snes interroge l'administration rectorale sur le dispositif « devoirs faits » voulu par le gouvernement pour les collégiens (4 heures attribuées par classe pour que les devoirs soient faits au sein du collège sous l'égide d'enseignants) et s'étonne que seules 2 heures furent attribuées à la rentrée par établissement pour la mise en place de ce dispositif. Madame La Vice-rectrice indique avoir reçu un financement important pour la mise en place de ce dispositif et va demander aux chefs d'établissements des collèges de planifier au plus vite l'organisation de ces heures de « devoirs faits ». Une première dotation sera ventilée dans les établissements mais des évaluations d'étapes seront demandées pour d'éventuelles attributions de moyens supplémentaires.

III) Gestion des personnels

Mouvement des SAENES

2 postes de secrétaires administratives (au collège de Vaimoana et au collège de Mala'e) ont été mis au mouvement. 4 candidatures locales et 17 candidatures métropolitaines ont été examinées. Parmi les candidatures métropolitaines aucune n'émanant de personnes originaires du territoire, la priorité est par conséquence donnée aux candidatures locales. Une commission locale dirigée par la Vice-rectrice a interrogé les 4 candidats et une CAPA métropolitaine procédera à l'affectation le 20 mars.

Monsieur le chef du service de la formation continue présente les actions de formation retenues pour le PAF 2018.

Les stages d'introduction aux cultures locales organisés pour les nouveaux arrivants ont comme chaque année été très appréciés.

Madame La Vice-rectrice regrette néanmoins le peu d'inscription pour l'instant aux stages proposés. De nombreux stages risquent de fait de n'avoir pas lieu.

IV) Questions diverses

Questions FSU

1- Organisation des rendez-vous de carrière dans le cadre du protocole PPCR.

Les enseignants éligibles à ces rendez-vous ont-ils été clairement identifiés par le vice rectorat ?

Un calendrier quant à la visite des IPR (ou chargés de mission) a-t-il été élaboré ?

Pourquoi des collègues ont-ils fait l'objet d'une inspection en 2017 qui a été présentée comme un rendez-vous de carrière (PPCR) et qui s'est révélée finalement être une inspection (sans note pédagogique) totalement caduque dans le mesure où elle ne s'inscrivait nullement dans le cadre du PPCR?

Monsieur le directeur du second degré indique que l'extraction ministérielle effectuée sur la 29^{ème} base des professeurs aux 6^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} échelons affectés à Wallis-et-Futuna a permis de lister 8 professeurs éligibles aux rendez-vous de carrières pour l'année scolaire 2018 : 1 en lettres modernes, 1 en anglais, 1 en espagnol, 1 en SVT et 4 en STI.

Le Snes estime que les collègues qui sont au-delà du 9^{ème} échelon doivent aussi être visités pour valider une éventuelle candidature à la hors classe et affirme que l'administration doit tout mettre en œuvre pour que l'éloignement géographique et l'absence d'IA/IPR sur notre territoire ne soient pas un frein aux évolutions de carrières. Monsieur le directeur du second degré dit qu'il recevra les représentants du Snes pour mieux cadrer et optimiser ces rendez-vous de carrières avant de se rendre en Nouvelle Calédonie pour rencontrer les corps d'inspection.

2- Pouvons nous obtenir des éclaircissements concernant le mail ci-dessous adressé à Madame La Proviseur en début d'année scolaire ?

« Madame,

Nous avons convenu, lors d'une réunion dans le bureau de Mme la Vice rectrice, que les demandes de sortie du Territoire devront être accompagnées d'une copie du billet d'avion mentionnant les dates d'aller et retour des agents ceci afin d'éviter les problèmes rencontrés en 2017. Une réponse sera notifiée à l'intéressé à réception de ce document. »

Mail adressé par : Madame l'adjointe au chef du service des ressources humaines.

Madame La Vice-rectrice est surprise par cette question diverse car elle se base sur un courriel incomplet qui de plus n'avait pas vocation à être publié largement car se référant à un cas précis. Le Snes transmet copie du courriel adressé à tous les enseignants du lycée d'Etat et signale que l'émotion qu'il a provoqué au sein des enseignants fut grande : pourquoi un billet d'avion, document qui relève du privé, doit-il être transmis à la hiérarchie ? Cette demande ne cache-t-elle pas des velléités de désindexation ou de coupure de l'indemnité d'éloignement ?

Madame La Vice-rectrice dit au Snes de rassurer les collègues qui ont interrogé le syndicat sur ce mail et indique qu'il s'agit d'une faute commise lors de la diffusion de ce mail qui ne concernait qu'un cas précis. Les enseignants qui quittent le territoire lors des congés n'ont pas à présenter de copie de leurs billets d'avion et ne seront pas désindexés. Madame la Vice-rectrice indique qu'elle convoquera les personnes impliquées dans la diffusion fautive de ce mail pour faire la lumière sur ce dysfonctionnement qu'elle juge grave.

3- Concernant la semaine vaquée du 7 au 11 mai, des éléments de cadrage sont-ils définis pour organiser le travail des enseignants dans les établissements lors de ces journées ?

Madame La Vice-rectrice indique que les établissements sont autonomes pour organiser le travail des enseignants durant cette semaine : réunions anticipées ou durant les journées du lundi 7 mai et du mercredi 9 mai.

Le Snes signale qu'il est anormal de demander à certains enseignants de rattraper par le biais de réunions les cours de ces journées alors qu'ils ne travaillent pas durant ces jours et signale qu'en tout état de cause les modalités d'organisation de ces journées doivent être présentées et validées par les conseils d'administration des établissements. Il est donc étonnant que des rattrapages par anticipation (les mercredi après-midi ou le samedi matin) aient été organisés par certains établissements sans validation par les conseils d'administration.

Pas de questions diverses des représentants d'UTFO.

Lever de la séance à 16 heures 45